



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 11 mai 2018

À la une

Le 7 mars dernier, le Premier ministre, la ministre du Travail et la secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes réunissaient les partenaires sociaux pour échanger sur les mesures clefs en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Le 9 mai, Muriel PENICAUD, ministre du Travail, et Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes, ont présenté 15 actions pour en finir avec les écarts de salaires injustifiés (9 % au niveau national) et lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Les actions qui nécessitent des mesures législatives seront reprises dans le cadre de la loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel ». Un dépliant en ligne présente les mesures : par exemples appliquer enfin le principe « à travail égal, salaire égal », fixer une obligation de transparence, développer le droit à la formation et rendre compte de son action ; multiplier par quatre les contrôles et interventions de l'inspection du travail, etc. Les deux ministres ont également présenté 5 actions pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles comme par exemples former les inspecteurs du travail de façon systématique pour détecter les violences et apporter des réponses adéquates, ou soutenir les associations œuvrant en faveur de l'accompagnement des victimes. [Retrouver les actions en ligne sur le site du ministère du Travail.](#)



Action gouvernementale



Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, est intervenue plusieurs fois ces derniers jours pour annoncer un certain nombre de mesures. Le 3 mai elle était [« l'invitée de 7 h 50 »](#) de Léa SALAMÉ lors de la matinale de **France Inter**. Le 6 mai, elle était l'invitée du [« Grand Rendez-vous »](#), l'émission politique d'**Europe 1**, en partenariat avec **Cnews** et **Les Echos**. Le 8 mai,

Marlène Schiappa était reçue par Jean-Jacques BOURDIN dans [« Bourdin Direct »](#) sur **BFMTV** et **RMC**. Le même jour elle était sur **France 2** dans [« C à vous »](#) pour parler de son livre « Si souvent éloignée de vous, Lettres à mes filles » (**Stock**). Lors de ces rendez-vous la ministre a abordé de nombreux sujets. Elle est en particulier revenue sur les trois jours qu'elle a passés à Trappes avec son cabinet (veille du 27 avril). C'est selon elle, un moyen d'aller au plus près du terrain et « d'être immergée dans la vie des Trappistes pendant trois jours », pour faire un diagnostic sur la situation dans les banlieues. Marlène SCHIAPPA a également annoncé un plan contre le harcèlement sexuel au **Festival de Cannes**, avec la mise en place pendant la manifestation d'un numéro de téléphone où il sera possible de dénoncer d'éventuelles agressions. Enfin, la ministre a annoncé l'organisation d'une grande opération de communication adressée aux personnes qui sont témoins de violences faites aux femmes pour les aider à réagir et éviter des drames. « *Matignon vient de lancer un appel d'offres de 4 millions d'euros pour lancer une grande campagne télévisée et pluri-médias qui permet d'interpeller les témoins* », a précisé Marlène SCHIAPPA.

Nous n'avions pas signalé, à l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, la publication par le **ministère de l'Éducation nationale** de l'édition 2018 de « [Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur](#) ». Cette brochure réunit une série de données statistiques sur la réussite comparée des filles et des garçons depuis l'école jusqu'à l'entrée dans la vie active. La publication met en évidence des différences selon les sexes en matière de parcours et de réussite des jeunes, de choix d'orientation et de poursuite d'études entre filles et garçons, qui auront des incidences ultérieures sur l'insertion dans l'emploi ainsi que sur les inégalités professionnelles et salariales entre les femmes et les hommes.



Après plusieurs mois de travail mené avec les élus locaux, les associations de terrain et les services de l'État, Jean-Louis BORLOO a remis le 26 avril au Premier ministre, Édouard PHILIPPE, son rapport sur les quartiers de la politique de la ville « [Vivre ensemble. Vivre en grand. Pour une réconciliation nationale](#) ». L'ancien ministre de la Ville propose des mesures autour de 19 programmes sur le renouvellement urbain, l'éducation, la mobilité, la sécurité, la justice, l'emploi, la mixité... On lira en particulier le Programme 10 : « Reconnaître les nouveaux visages de Marianne » : « *Élèves ou étudiantes, mères ou grand-mères, salariées ou sans emploi, citoyennes engagées, les femmes tiennent une place primordiale dans la vie sociale des quartiers populaire, dans l'entraide et la solidarité, au sein des associations ou dans les groupes de parents d'élèves* ».

Comme elle s'y était engagée en mars 2018 dans le cadre des Priorités de Prévention et conformément aux préconisations du plan cancer 2014-2019, Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, a annoncé la mise en place d'un troisième programme national de dépistage : [le dépistage du cancer du col de l'utérus](#). Chaque femme de 25 à 65 ans va désormais bénéficier d'un dépistage régulier du cancer du col utérin. Les femmes qui n'ont pas réalisé de frottis du col de l'utérus dans les 3 années précédentes vont être invitées, par courrier, à se rendre chez un médecin ou une sage-femme pour effectuer l'examen. Ce frottis sera pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie. [L'arrêté du 4 mai 2018 relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus](#) a été publié au **Journal officiel** du 6 mai.



Parlement

La [Délégation aux droits des femmes du Sénat](#) présentera au public du rapport de Maryvonne BLONDIN et Marta DE CIDRAC sur les mutilations sexuelles féminines, sous réserve de son adoption (examen en délégation le mercredi 16 mai en fin de matinée) le **mercredi 16 mai** à 18 h 30. Ce rapport fait suite aux auditions organisées par la délégation et à la table ronde du jeudi 8 février (veilles des 15 janvier et 6 février).

Agenda

Deux ans après l'adoption de la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, le **Mouvement du Nid** et la **Coalition pour l'abolition de la prostitution** - CAP International organisent un colloque européen « [Prostitution et traite des êtres humains en France et en Europe : état des lieux et perspectives comparées pour mettre fin à ces formes de violence et d'exploitation sexuelles](#) », le **jeudi 24 mai** à l'Assemblée nationale, en présence d'expert.e.s de différents pays, de survivantes de la prostitution ainsi que de représentant.e.s d'associations et des pouvoirs publics chargés de la mise en œuvre de la loi.



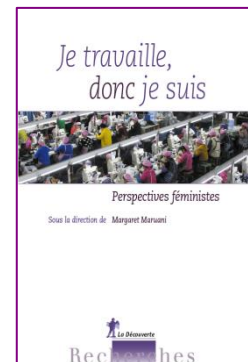
Dans le cadre du cycle de conférences « Santé sexuelle pour tous » (et toutes ? NDR), le pôle de Santé sexuelle, sexologie et Droits humains de la Chaire UNESCO « Santé sexuelle & Droits Humains » organise une conférence intitulée « [Éduquer pour choisir son genre et/ou son orientation Est-ce possible ?](#) » le **vendredi 25 mai**.

Zéromacho, réseau international d'hommes contre le système prostitueur et pour l'égalité entre les femmes et les hommes, organise pour la cinquième année consécutive l'action « [Des hommes repassent pour l'égalité](#) », qui aura lieu à l'occasion de la fête des mères, avec comme slogan « *Le plus beau cadeau, c'est l'égalité* ». Le **samedi 26 mai**, à Paris à Toulouse, et peut-être dans d'autres villes, des hommes repasseront en public, et apprendront à d'autres hommes à le faire.



Le **Défenseur des droits** est compétent pour intervenir en cas de difficultés rencontrées par une femme victime de violences dans le dépôt d'une plainte, et en matière de lutte contre le harcèlement sexuel au travail. Le **Centre Hubertine Auclert** propose une rencontre avec le Défenseur des Droits le **mardi 29 mai**. Afin de présenter les compétences exactes de cette autorité administrative en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que les modalités de sa saisine. [S'inscrire à « Saisir le défenseur des droits en matière de violences faites aux femmes »](#).

A l'occasion de la parution de son nouveau livre collectif « Je travaille, donc je suis. Perspectives féministes » aux éditions **La Découverte**, le MAGE organise [une rencontre avec les auteur-e-s](#) le **mardi 29 mai** à 17 heures au Club des Enseignants de la Sorbonne à Paris. Rassemblant une trentaine d'auteur-e-s issu-e-s de différentes disciplines et pays, « Je travaille, donc je suis » propose d'éclairer, dans une perspective internationale et à travers des objets d'étude novateurs, les débats contemporains articulant genre et travail. Selon le résumé, « *cet ouvrage s'appuie sur une hypothèse forte : le travail est une fenêtre sur le monde social – sur ses hiérarchies, ses tensions, mais aussi sur ses transformations – et l'analyse de la place des femmes et des hommes sur le marché du travail doit rester au cœur de toute réflexion sur l'émancipation des femmes* ».



L'**Institut du genre** organise « les jeudis du Genre » à Paris. Le **jeudi 31 mai** sera consacré à « L'expérience Act Up entre activisme politique et art contemporain », une table ronde animée par Luca GRECO (sociolinguiste, Paris 3), avec Christophe BROQUA (anthropologue, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève) et

Elizabeth LBOVICI (historienne et critique d'art). Le **jeudi 7 juin** se penchera sur « Le genre de la fiction audiovisuelle : approches féministes du cinéma et de la télévision », table ronde animée par Maxime CERVILLE (MCF, Université Paris 8), avec Geneviève SELLIER, professeure émérite en études cinématographiques à l'université Bordeaux 3 et fondatrice du site **Le genre & l'écran**, et Sarah LECOISSAIS, MCF en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris 13 et membre du LABSCI. [Pour en savoir plus sur le site de l'Institut](#).

Dans le cadre du 8^e [Congrès international de recherches féministes et francophones](#) (CIRFF), qui aura lieu du **lundi 27 au vendredi 31 août** à l'Université Paris-Nanterre, le **MAGE** et le **CMH** organisent un colloque de deux jours, les mercredi 29 et jeudi 30 août, intitulé : « Travail et genre : quelles rencontres entre recherches féministes et mouvements sociaux ? »

Associations, syndicats

Les femmes représentaient en 2017 35 % des demandeurs d'asile et 40,5 % des personnes sous la protection de l'OFPRA. Un rapport de l'association **France terre d'asile**, « [Les violences à l'égard des femmes demandeuses d'asile et réfugiées en France](#) », rendu public mercredi 2 mai met en lumière les violences subies par les femmes migrantes une fois arrivées en France. Ces dernières sont confrontées à des viols, agressions, exploitations, préjugés... Selon l'association, « *l'étude cherche à analyser à partir d'une perspective de genre et de droit, les violences que subissent les femmes demandeuses d'asile et réfugiées lorsqu'elles se retrouvent sur le territoire français ainsi que les réponses données face à ces violences* ». « *En documentant ces violences ainsi que les facteurs de risque et les bonnes pratiques en matière de prévention et de protection, nous avons pour objectif d'éclairer une réalité assez invisible ainsi que de donner des pistes de travail et d'intervention pour les différentes parties prenantes. Ce document a vocation à faire avancer la lutte contre les violences faites aux femmes* », souligne **France terre d'asile**.



Les cinq numéros un des syndicats français membres de la **Confédération européenne des syndicats** (CES), la CFDT, CGT, FO, CFTC et UNSA, ont envoyé à Emmanuel MACRON un courrier pour appeler le chef de l'État à soutenir un projet de directive européenne, proposée par la **Commission** de Bruxelles, actuellement en discussion au **Conseil de l'Union européenne**, qui améliorerait notamment l'indemnisation du congé parental en France. Le chef de l'État a, en effet, émis des réserves sur cette proposition portée notamment par le Portugal, la Grèce et la Belgique lorsqu'il s'est exprimé devant le **Parlement européen** le 17 avril. Les médias reviennent à plusieurs reprises sur ce sujet comme par exemple **France Info** (« [Pourquoi la France refuse-t-elle de mieux rémunérer le congé parental ?](#) ») ou le **Huffington Post** (« [Emmanuel Macron accusé de bloquer une avancée pour l'égalité homme-femme](#) »).

Alors que, un an après l'élection d'Emmanuel MACRON, des acteurs et actrices de grandes associations de l'aide sociale signent une tribune dans **Le Monde** du 4 mai pour souligner que « *le secteur associatif a le sentiment de ne plus être reconnu comme un interlocuteur naturel du gouvernement dans l'élaboration des politiques publiques* » (« [Changer la société ne se décrète pas d'en haut, sans le public concerné et sans les corps intermédiaires](#) »), le malaise semble gagner certaines associations féministes comme l'indique le quotidien du soir le 9 mai. Le journal voit les « *associations inquiètes* » face à un projet de loi qui ne les « *satisfait pas* ». « *Plusieurs associations de défense des droits des femmes et des enfants s'inquiètent des conséquences du texte et espèrent le voir amendé par les parlementaires* », explique **Le Monde**. Le texte est actuellement débattu à l'**Assemblée nationale** (veille du 27 avril, lire aussi page suivante). De son côté, L'assemblée générale annuelle de l'**Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail** (AVFT), réunie le 25 avril 2018, a débattu et approuvé à l'unanimité un texte intitulé « [De la liberté \(d'expression\) des associations féministes](#) » que l'on retrouvera sur le site de l'association. Rappelons que l'**AVFT**, après avoir alerté les pouvoirs publics à plusieurs reprises depuis 2014 (synthèse du 7 avril 2014), jusqu'en 2017 avec d'autres associations (veilles des 15 et 21 novembre 2017), a décidé de faire une pause dans son accueil téléphonique des victimes (veille du 2 février 2018). Plusieurs syndicats et associations ont publié des communiqués, comme par exemple le communiqué de presse des féministes « [Non à l'asphyxie financière de l'Association contre les Violences faites aux Femmes au Travail \(AVFT\)](#) », diffusé le 10 mai, par le **Collectif national des droits des femmes**.



Le 14 mai, 250 personnalités adresseront au président de la République un texte initié par le **Groupe F** (veilles des 2 février et 27 avril) à propos de la loi contre les violences sexuelles : « [#LeViolestUnCrime: retirez l'article 2!](#) ». Dans ce texte, artistes, philosophes, médecins, psychologues, travailleurs sociaux, militant.e.s associatifs de la protection de l'enfance, féministes lui demandent de retirer l'article 2 du projet de loi qui arrive cette semaine à l'**Assemblée nationale**. « *S'il est adopté, cet article permettra de juger le viol d'un enfant comme un délit et non comme un crime* », expliquent les signataires. Une manifestation est par ailleurs prévue le mardi 15 mai à 10 heures à l'Assemblée nationale.

Parutions

Le numéro 39/2018 (avril) de **Travail, genre et sociétés**, titré « [Ménages populaires](#) », est paru aux éditions **La Découverte**. Le dossier est consacré aux classes populaires (ouvrières, employées...) sur la scène domestique. Selon le résumé, « *la fin de la parenthèse qu'a constituée le modèle de la « femme au foyer » et la présence croissante des femmes sur le marché du travail constituent un des changements majeurs ayant affecté la société française au cours des dernières décennies* ». C'est à l'examen de la recomposition des conditions et modes de vie des ménages populaires sous l'angle du genre que s'attachent les différents articles de ce dossier.



Sous le titre « [Travail, temps, pouvoirs et résistances](#) », le numéro 2017/02 (vol. 30) des **Recherches féministes** se penche sur les critiques féministes « *du travail ménager au service domestique, de l'emploi féminin au travail militant* »... Les rapports complexes entre le travail domestique non rémunéré et l'emploi des femmes constitue l'un des fils rouges du numéro. Autre aspect abordé, la problématique de l'articulation des rapports de pouvoir et des différentes formes de division sociale du travail. Enfin, sur le thème du travail militant, le dossier montre que militantisme et émancipation ne vont pas toujours de pair.

Le dossier du numéro 1/2018 – vol. 37 des **Nouvelles questions féministes** est titré « Solidarités familiales ? ». « *Peut-on utiliser le terme de "solidarités familiales" pour désigner les diverses formes d'entraide entre les membres de la famille élargie, donnant ainsi l'illusion que tous et toutes se soucient mutuellement de leur bien-être, alors qu'une bonne partie de ces entraides, qui impliquent du travail non rémunéré, sont exécutées par les femmes ? Que signifie pour des féministes de parler de solidarité dans une institution qui repose, entre autres, sur l'assignation du travail domestique aux femmes ?* », se questionnent les NQF.



Cinquantenaire de Mai 1968

« *En 1968, elles sont lycéennes ou étudiantes, et elles s'éveillent au monde et à la révolte qui les entourent. Ces "filles de mai" tentent de briser les contraintes qui pèsent sur elles : interdits sociaux, vestimentaires, qui leur disent qui aimer et comment, jusqu'au mariage. Du pantalon à la pilule, deux histoires d'émancipation pas si anodines : comment on grandit en mai 68 quand on est une jeune fille...* » **France Culture** a diffusé « [Filles de Mai](#) » ([L'esprit de mai 1/2](#)), un reportage de Delphine SALTEL qui relate « *deux histoires de jeunes filles en fleur au printemps 68, ou comment une révolution est toujours aussi une révolution sexuelle* ». Cinquante ans après mai 68, « [les droits des femmes sont toujours à conquérir](#) », estiment sur **France Info** deux féministes, Monique DENTAL, qui a vécu mai 68, et Fatima BENOMAR, des **effronté-es**. Avortement, viol, elles évoquent les évolutions du combat féministe en cinquante ans.





Catherine BEAUNEZ vient de sortir « J'avais 15 ans en 68 » (**Édition limitée**). « *Les femmes n'ont pas d'humour, dit-on. Catherine Beaunez a relevé le défi, avec une tendre férocité. Son héroïne - elle-même ? - avait raté la classe ouvrière en 68. 50 ans après, elle tente de la rejoindre dans un meeting anniversaire où elle est la seule femme pour sept "vioques". Un mec à chemise rouge, un macho "évolué", lui donne rendez-vous aux "bourses du travail". (...) Qu'advient-il de cette rencontre ? Vous le saurez en suivant les aventures de cette sexagénaire délurée qui n'a renoncé à rien, surtout pas au "Carpe diem !" ni au rire salvateur* ». C'est Michelle PERROT, historienne que l'on ne présente plus dans ces pages, qui le dit ! [Pour commander le livre de Catherine Beaunez, c'est ici](#).

Le documentaire de Xavier BARTHELEMY « 8 femmes en, mai 68 » sera projeté dans le cadre d'un ciné-débat sur le thème « [Mai 68, une transition vers les mouvements féministes des années 70](#) », le **samedi 19 Mai** au théâtre du Garde-Chasse (Les Lilas). La projection sera suivie d'un débat en présence de deux personnages du film, Monique PITON et Martine STORTI, avec Carine FAVIER, militante du MLAC, présidente du Planning familial de 2009 à 2017, membre du Haut Conseil à l'Égalité de 2013 à 2015, en présence du réalisateur. Le documentaire donne la parole à huit femmes qui racontent leur Mai 68, ce qu'elles ont vécu et ressenti de leur point de vue de femme. Elles sont unanimes, Mai 68 représente un moment libérateur dans une société figée.



« *Sous les pavés, #MeToo* », **Causette** aussi célèbre l'anniversaire de mai 68. Le magazine constate - cela a pris quelques décennies - que les femmes ont enfin pris la parole et ont eu leur révolution, « *cinquante ans après* », contre « *les frotteurs du métro, les harceleurs de tout poil et autre sexistes patentés* ». « *C'est fini ce temps-là* », souligne l'éditorial du numéro de mai 2018. « *Y a un avant et un après. Le gros pavé dans le patriarcat. Plouf. Cinquante ans après Mai 68, une nouvelle révolte a eu lieu. Aussi rapide, aussi brutale. Cette fois, peut-être, irréversible. Et cette bataille, pour le coup, c'est la nôtre. Pas peu fières, dis donc. Tu te rends compte le chemin parcouru ? Ouais, parce qu'il faut pas se leurrer, Mai 68, c'était super, mais les gonzesses, fallait pas trop qu'elles l'ouvrent quand même* ».

Revue de presse

SCIENCE – « La science modèle le sexe des femmes », **Le Monde** du 26 avril consacre la une de son cahier « Idées ». « *Depuis la fin du XVIII^e siècle, le discours savant impose des normes, changeantes au fil du temps, à la sexualité féminine. De l'invention de la gynécologie à la théorie freudienne, des "pilules du désir" aux modèles neuronaux contemporains, la façon dont la science envisage la sexualité des femmes a toujours été soumise au contexte social et politique de l'époque* », soutient l'historienne et sociologue Delphine GARDEY. Selon elle, « *il est temps que la voix des premières intéressées se fasse entendre* ». Le quotidien revient également sur un article sur « *l'anatomie politique du clitoris* » publié en 2012 dans **les Cahiers d'histoire** par l'historienne Sylvie CHAPERON. « *La sexualité féminine continue de subir les effets de ce que la philosophe américaine Nancy Tuana appelle « l'épistémologie de l'ignorance », cette activité qui étudie la manière dont on oublie d'approfondir certaines connaissances à des fins de pouvoir* ».



MAGIE – À l’occasion d’un dossier sur le « *renouveau de la magie* », sous le titre « *Trop de mâles parmi les mages* », **Le Monde** du 6 mai indique que « *les femmes restent en minorité* », et que seules « *quelques femmes magiciennes s’attaquent à ce milieu très masculin* ». « *La magicienne est historiquement plus proche de la sorcière ou de la diseuse de bonne aventure* », commente Thierry COLLET, mentaliste et figure de la scène du spectacle vivant pour le quotidien. « *Elle est aussi devenue l’assistante-potiche et l’appât glamour du prestidigitateur ou encore celle que l’on enferme et coupe en deux. Mais, heureusement, Harry Potter est arrivé, et avec lui Hermione Granger, une sorcière moderne, jolie, cultivée et intello !* »



SÉRIES – « *The Handmaid’s Tale* » (la Servante écarlate, veilles des 7 juillet, 8 août 18 septembre et 5 décembre 2017) revient pour une nouvelle saison sur nos petites écrans. « *Impitoyable et inoubliable. Inconfortable mais aussi incontournable. Toujours éprouvante dans son propos, toujours magnifiquement mise en scène* », annonce d’emblée **Le Monde** (26 avril). En effet, bien que la saison 2 se détache du roman de Margaret ATWOOD, la série ne perd rien de son intensité. « *Par sa résonance avec l’actualité, la saison 2 de la série adaptée du roman de Margaret Atwood évoque bien plus qu’une simple dystopie* ». On vient également d’apprendre que le tournage de la saison 2 de « *Big Little Lies* » (veilles des 18, 28 septembre et 5 décembre 2017)



commence alors que les annonces de casting se succèdent. La saison 2 ne sera pas diffusée avant 2019. Signalons à cette occasion les clins d’œil féministes, en particulier contre les violences faites aux femmes, disséminés par David LYNCH dans la saison 3 de « *Twin Peaks* » (veille du 8 novembre 2013) que nous venons de visionner (« *un maître au sommet, sculptant de semaine en semaine, scène stupéfiante après scène stupéfiante, l’une des plus belles choses jamais vues à la télévision* », **Libération** du 8 septembre 2017). Il semble difficile d’appliquer à « *Twin Peaks* » l’étiquette de « *série féministe* » et, aux États-Unis, elle a été sévèrement critiquée par certaines militantes. Mais comme toute l’œuvre de son créateur, derrière les apparences, « *la série développe d’incroyables figures d’émancipations* » (**Les Écrans terribles** – 2 juin 2017). On sera en tout cas reconnaissant à David LYNCH de nous avoir fait découvrir LISSIE, auteure-compositrice-interprète américaine de folk rock aux allures pop, entre doutes et espoir, amour et désillusions, qui interprète « [Wild West](#) » à la fin de la 14^e partie de la nouvelle saison de cette série culte.

